

# Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2023-2024

La demande de bourse nationale de  $collège^1$  est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

#### Partie à conserver

#### Notice d'information



La campagne est ouverte du 1<sup>er</sup> septembre au 19 octobre 2023, <u>date limite de dépôt</u>. La demande <u>s'effectue prioritairement en ligne</u> depuis le portail Scolarité-Services, avec votre compte EduConnect.

➤ Demandes pluriannuelles : si votre enfant était boursier en 2022-2023 et poursuit sa scolarité dans le même d'établissement, et si vous avez donné votre accord pour que la demande de bourse soit automatiquement reconduite, alors vous n'avez pas à effectuer de nouvelle demande pour l'année 2022-2023.

Votre demande de bourse initiale sera réexaminée par le service gestionnaire de l'établissement et vous recevrez une notification d'attribution, de refus ou une demande de pieces complémentaires.



#### Quels sont les critères d'obtention de cette bourse?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022 du ménage du demandeur.



Si vous vivez en concubinage², c'est la somme de votre revenu fiscal de référence et du revenu fiscal de votre concubin qui est prise en compte.

- Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège.

Nombre d'enfant(s) à	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
charge								
Plafond de revenus	16 885€	20 781€	24 677€	28 573€	32 471€	36 367€	40 263€	44 160€
2022 à ne pas dépasser								



#### Si vous ne pouvez pas faire votre demande en ligne :

- 1. Remplissez les pages 3 à 5 de ce formulaire et n'oubliez pas d'indiquer une adresse mail valide.
- 2. Rassemblez les documents justificatifs à joindre en fonction de votre situation familiale actuelle.
- 3. Remettez le dossier COMPLET au collège (demande de bourse remplie + pièces justificatives) le plus tôt possible.

	DOCUMENTS A FOURNIR
DANS TOUS LES CAS	☑ copie de votre avis commun d'imposition 2023 sur les revenus 2022 ☑ copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de votre partenaire si vous vivez en concubinage² ☑ un relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN) à votre NOM, Prénom
SI VOUS VIVEZ SEUL(E) AVEC VOTRE (VOS) ENFANT(S) JOIGNEZ EGALEMENT	☑ attestation de paiement de la <b>CAF</b> * récente (- de 2 mois)
SI VOUS N'ETES PAS LE PERE OU LA MERE DE L'ELEVE JOIGNEZ EGALEMENT	☑ copie de la décision de justice ou de la décision du conseil de famille vous désignant tuteur, ou vous déléguant l'autorité parentale. ☑ attestation de paiement de la CAF* récente (- de 2 mois)

<sup>\*</sup> si vous affilié à la MSA, joindre une attestation de quotient familial.

<sup>\*</sup> si vous êtes affilié aux Caisses sociales de Monaco, joindre une attestation de prestations familiales.

**I** EN CAS DE MODIFICATION RÉCENTE DE VOTRE SITUATION FAMILIALE (décès du conjoint, divorce ou séparation attestée, changement de résidence de l'enfant) veuillez joindre un courrier expliquant votre situation et la pièce justificative correspondant à votre situation : acte de décès du conjoint, décision officielle de justice modifiant la residence de l'enfant, autre.

### Pour les élèves inscrits au CNED :

- Pour les élèves de moins de 16 ans, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.
- Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du lieu de résidence de l'élève**.
- À réception de l'avis favorable du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN), remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent avec l'avis favorable réceptionné.
- Pour les élèves de plus de 16 ans, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent.
- Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen.
- Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse.

Pour connaître les coordonnées de ces services, renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant ou sur le site https://www.cned.fr/l-actualite-de-la-formation/blog-college/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-college

<sup>1.</sup> Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

<sup>2.</sup> Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.





# Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2023-2024

La demande de bourse nationale de collège<sup>1</sup> est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Cadre réservé à l'administration (Ne rien re	emplir dans ce cadre)
INE://_/////_/	N°Etab : <i>!!!!!</i> /
Date de dépot du dossier dans l'établissement :	<u> </u>
Classe fréquentée par l'élève :	

#### Formulaire à compléter et à envoyer

0

Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1. Les membres de la famille
L'élève pour lequel vous demandez la bourse
Son nom:
Ses prénoms :
☐ Fille ☐ Garçon
Sa date de naissance $\underline{J} \underline{J} \underline{I} \underline{M} \underline{M} \underline{I} \underline{A} \underline{A} \underline{A} \underline{A}$ Son département de naissance $\underline{1} \underline{1} \underline{1} \underline{1}$
Son pays de naissance :
Sa nationalité : $\square$ française $\square$ d'un pays de l'union européenne $\square$ d'un autre pays
Classe fréquentée par l'élève :
Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme :
Vous même  la mère le père autre personne en charge de l'élève  Votre nom de naissance :  Votre nom d'usage (si différent) :  Votre prénom :
Votre adresse :
Code postal 1 1 1 1 1 Commune :
Numéro de téléphone : 1
Adresse mail:
Exercez vous une activité professionnelle ?
Vous êtes :
☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en concubinage² ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire

- 1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation
- 2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

_	e		
? 🗌 Oui 📗 Non			
ver •			
yei .			
Date de naissance	Établissement scolaire		rsier
	frequente ou profession	oui	non
J <b>J                                  </b>			
1 1 1 NA NA 1 A A A A		_	
J J M M I A A A A			
<u> </u>			
<u> </u>			
J <b>J                                  </b>			
<u> </u>			
	yer:  Date de naissance  JJ/M M / A A A A  JJ/M M / A A A A	rine: Poui Non  yer:  Date de naissance Établissement scolaire fréquenté ou profession  JJ/MM/AAAA  JJ/MM/AAAA  JJ/MM/AAAA  JJ/MM/AAAA  JJJ/MM/AAAA  JJJ/MM/AAAA	yer:  Date de naissance Établissement scolaire fréquenté ou profession oui

## 2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné<sup>1</sup>. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi<sup>2</sup>. OUPS.GOUV.FR Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts. Vous avez droit à l'erreur Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation) Je soussigné(e): la mère le père autre personne en charge de l'élève Le: J / M M / A A A A signature:

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr.

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Conformément au Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés » modifiée.

Pièces communiquées :	
Avis d'impôt sur le revenu	Oui 🗌 Non 🛭
Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)	Oui 🗌 Non 🛭
Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)	Oui 🗌 Non 🛭
Attestation de paiement de la CAF	Oui 🗌 Non 🛭
Autre :	
Charges et ressources : Nombre d'enfants $l_l l_l$ Ressources $l_l l_l l_l l_l l_l$	_1_1
Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) : Montant attribué	:€ Refusée

<sup>2.</sup> En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions sont disponibles sur le site <u>legifrance.gouv.fr</u>.



<sup>1.</sup> Connectez-vous sur le site <u>oups.gouv.fr</u> pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.